

QUE FAIT LA POLICE ?

Observatoire des Libertés Publiques

Bulletin intérieur d'information • Mensuel • Numéro 99 • Février 2004

TOUS FICHÉS ?

Le fichage intégral de tous les citoyens vivant dans ce pays est désormais envisagé. Vieux rêve. Triste réalité, bientôt ? Nicolas Sarkozy ne doit plus se sentir de joie. Soixante millions de fiches, ce serait difficile à manipuler, mais dans quelques disques durs... Tout un peuple peut-être sous haute surveillance dans un proche avenir. Profitant des avancées technologiques, le ministre de l'Intérieur espère réaliser, cette administration électronique permettant de définir chaque citoyen pour ce qu'il est, et tenir ainsi sous contrôle ceux qui se hasarderaient à ne pas marcher droit. Un fichier central, base de données biométriques (empreintes digitales ou génétiques, iris de l'oeil, etc.) serait l'outil idéal pour identifier une personne ou un groupe précis. Le Monde, du 18 décembre 2003, nous fournit suffisamment d'informations sur cette tentation ultra-sécuritaire pour que nous puissions nous inquiéter. Certes, la Commission nationale informatique et liberté a été consultée, mais les sages de cette institution se sont bornés à recommander que « la mémorisation et le traitement des données soient justifiés par des exigences impérieuses en matière de sécurité et d'ordre politique. » On peut compter sur le petit Nicolas pour passer en force, au nom de la démocratie, évidemment. Bien sûr, on nous explique déjà que nous n'avons rien à craindre de ce système, dès lors que nous n'avons rien à nous reprocher. Finalement, ce que Joseph Fouché n'aurait pu imaginer, ce que le Guépéou ou la Gestapo n'étaient pas encore en mesure de mettre en pratique, est désormais possible pour un ministre de l'Intérieur qui n'est pas un simple mégalomane. ●

MAURICE RAJSFUS



Y a-t-il une limite à la violence ?

Nous avons reçu le double d'un long courrier adressé au ministre de l'Intérieur le 24 décembre 2003 par des responsables de la Maison pour un développement solidaire, 161 rue Saint-Maur dans le 11^e arrondissement de Paris. Ayant assisté à des violences policières dans la soirée du 19 décembre, vers 22 heures, devant les vitrines de leur local, ils réagissent, au grand mécontentement des policiers. Vingt minutes plus tard, un officier de la BAC, accompagné de ses hommes, pénètre dans le local et plusieurs responsables de l'association, dont une jeune femme, sont malmenés. Trois d'entre eux sont giflés par un

des policiers qui dit s'appeler « Georges de la Jungle ». Ces militants associatifs seront libérés après quatre heures de garde à vue. La jeune femme, conduite à l'Hôtel-Dieu en ressort avec une prescription de 13 jours d'ITT. Conclusion de la lettre envoyée au ministère de l'Intérieur : « A la veille de Noël, il nous a été signifié que la violence n'existe pas seulement que dans les films...mais qu'elle est à notre porte, et pouvait rentrer dans une maison que nous considérons tous jusqu'alors comme un havre de rencontre, de créativité collective et de paix sur notre quartier. » (Courrier reçu le 15 janvier 2004)

LE NERF DE LA GUERRE !

Trop de nos correspondants négligent de renouveler leur adhésion à l'Observatoire des libertés publiques. Ce qui met en péril la parution de Que fait la Police ? Ce bulletin n'est pas subventionné, par quelque organisme que ce soit. Les sponsors ne se sont jamais fait connaître, et nous sommes oubliés par ceux-là mêmes qui dénoncent à juste titre la politique sécuritaire mais négligent de nous soutenir. Pour poursuivre notre effort d'information, nous avons donc besoin de vous seuls. Certes, cela coûte dix euros par an, mais c'est le prix de deux paquets de cigarettes. Nous sommes donc dans l'obligation de cesser le service encore adressé à ceux qui ne comprennent pas que notre action n'est pas celle de philanthropes.

Saut de l'ange

Un suspect, placé en garde à vue, est mort en se jetant par une fenêtre. Cela se passait au commissariat de police de Grasse (06), le 15 janvier. Une fois de plus, les policiers devaient regarder ailleurs. Ce qui rend dérisoire l'expression « gardé à vue ». (Source, *20 Minutes*, 16 janvier 2004)

Pingrerie

Depuis bientôt deux ans, le ministre de l'Intérieur ne cesse d'affirmer sa sollicitude envers les victimes. Pourtant, à Strasbourg, le dispositif d'aide aux propriétaires de voitures incendiées chaque fin d'année, mis en place en 1998, et reconduit depuis, a été supprimé. Trop coûteux, dit-on à la mairie, conquise en 2001 par les très sécuritaires élus de l'UMP. (Source, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 9 janvier 2004)

Un bon citoyen

A la station-service de Crépy-la-Chapelle (77), il était possible de se servir à la pompe, avec une carte bancaire, sans être débité. Cela n'a duré qu'un temps mais un brave gardien de la paix a profité de l'aubaine. Il n'a pas été puni plus que les autres. Une simple amende. (Source, *20 Minutes*, 14 janvier 2004)

Ripou

Le 20 janvier, les juges du tribunal correctionnel de Paris ont condamné à 18 mois de prison ferme un policier qui, jusqu'en 1998, rendait des services « illicites et rémunérés » à certains justiciables. Affecté au service central automobile du ministère de l'Intérieur, le ripou passait l'essentiel de son temps à obtenir des « indulgences » pour certains contrevenants. (Source, *Le Parisien*, 21 janvier 2004)

CRS violeurs

Trois nouveaux CRS de la 7^e compagnie de Deuil-la-Barre (95) ont été suspendus. Comme leurs collègues déjà mis en examen et écroués en décembre 2003, ces policiers se donnaient du bon temps en violentant des prostituées. (Source, *Le Parisien*, 21 janvier 2004)

Réflexion

« ...Il y a danger à confier les clés de la République, dans les banlieues difficiles, à des policiers auxquels on demande de compenser les faiblesses des autres figures de l'autorité. » (Source, *Le Monde*, 7 janvier 2004)

Place Beauvau, place Vendôme ?

Nicolas Sarkozy doit se sentir à l'étroit dans son costume de ministre de la police. Le 12 décembre 2003, il a tenu à faire savoir son souhait d'instaurer une peine plancher pour les délinquants à répétition -en fait ce que l'on appelle les récidivistes. Peu importe qu'il s'agisse de dangereux braqueurs ou de petits voleurs. Le principe, à l'américaine, rend automatique la condamnation lourde, après quelques infractions -mêmes mineures. Ce qui ne laisse au juge aucune liberté

d'appréciation des circonstances ou sur la personnalité du prévenu. Et pour quoi pas la relégation, comme au bon temps de la III^e République, et la réouverture du bagne de Cayenne ? Il paraît que Dominique Perben -qui se croit ministre de la Justice- surpris par cette intrusion sur ses terres, indiquait aussitôt que « rien n'était décidé. » Une fois de plus, pourtant, apparaît la volonté du policier de placer la justice sous la tutelle de la police. (D'après *Libération*, 13 décembre 2003)

Admiration ou lassitude ?

En réunion avec les commissaires de police parisiens, le 7 janvier, Nicolas Sarkozy s'est félicité de la baisse de la délinquance, qui aurait diminué de 7,4% en 2003, les faits élucidés progressant de plus de 18% en deux ans.. Autre coup de clairon : le nombre de personnes écrouées a augmenté de 48,6%. Conclusion du ministre de l'Intérieur : « (Il faut) relever les défis et voir dans le regard de ceux qui vous croisent le respect de l'uniforme, voi-

re de l'admiration ! » Pourtant, selon un sondage récent de l'IFOP, les Parisiens auraient plus de lassitude que d'admiration dans le regard à la vue des uniformes : 7% des sondés estiment même que la présence policière est aujourd'hui « excessive. » Ce qui n'empêche pas le petit Nicolas d'inciter ses commissaires à plus de pugnacité : « N'hésitez pas à bousculer les immobilismes ! » (Sources, *Libération* et *20 Minutes*, 8 Janvier 2004)



Frime ou résultats ?

La délinquance en baisse ? Les syndicats de policiers en doutent. Pour le syndicat UNSA-Police : « Le ministre encourage trop la culture du résultat, au risque de faire du chiffre avec les affaires courantes, et laisser de côté les affaires de longue haleine. » Avec regret, le porte-parole du syndicat Alliance explique : « Les collègues ne voient pas la délinquance baisser. Leur motivation s'effrite, faute de reconnaissance. » Pour le trop célèbre consultant en matière sécuritaire, Alain Bauer : « Ces chiffres reflètent l'activité de la police, pas la délinquance. » De son côté, Michel Tubiana, président de la ligue des droits de l'homme : « Il est plus simple d'interpeller une prostituée que de démanteler un réseau de prostitution ! » (Source, *20 Minutes*, 13 janvier 2004)

Auxiliaire de police

Dans les premiers Jours de décembre 2003, à Ivry (94), un Malien se rend dans une banque populaire pour ouvrir un compte. L'homme, qui vit et travaille en France depuis une trentaine d'années, dispose d'une carte de séjour en règle. Pourtant, la guichetière le soupçonne de lui présenter des faux

papiers, et appelle la police. Le Malien est embarqué dans un fourgon de police, conduit au commissariat, et menotté à un radiateur. Il sera relâché une heure plus tard, avec ce conseil amical « Changez de banque ! » (Courrier reçu le 15 décembre 2003)

On peut cogner, chef ?

Il fallait bien que des incidents aient lieu sur les Champs Elysées, dans la nuit du 31 décembre 2003 au 1^{er} janvier 2004. En effet, la préfecture de police avait mis en place une petite armée de 4 500 hommes. Malgré cette mobilisation, des heurts d'une rare violence n'ont pas manqué de se produire, vers minuit. sur la place de l'Etoile, après que quelques jeunes aient lancé des projectiles divers sur les CRS massés près de l'Arc de Triomphe. D'où, inévitablement, l'ordre de charger et de dégager les Champs-Elysées. Ce qui devait créer un

mouvement de panique parmi les très nombreux touristes présents sur la chaussée. Surexcités, les CRS matraquent sans mesure, tout en balançant des grenades lacrymogènes. Il y a une cinquantaine de blessés. Dans leur logique mégalomane, les services de sécurité avaient remarqué bien avant les affrontements, « 1900 éléments à risque constitués en bande. » Une touriste britannique, affolée, témoignait de la violence de la charge des CRS. « La France, c'est de la merde ! » (Sources, *France 2* et *Libération*, 2 Janvier 2004)

Eduquons... Eduquons !

C'était sur Canal +. Dans le fameux « Zapping », il était possible de voir des élèves CRS en cession de convivialité. On commence par leur faire crier en chœur qu'ils sont là pour « servir », avec invitation à hurler un peu fort ce slogan moraliste. Ensuite, un officier formateur explique aux futurs CRS qu'ils vont vivre ensemble une grande aventure. Ce qui signifie qu'ils seront bien plus intéressés par la

passionnante activité répressive que par la lancinante question : « Qu'est-ce que ma grosse a bien pu me préparer pour dîner ce soir ? » « Et l'on se sépare en chantants » On va les enculer ! On va les enculer ! » En action, ces CRS, recrutés à Bac ou même Bac+2, vont évidemment se conduire en policiers éduqués selon les normes du Code déontologique de la police nationale... (Source, Canal +, 7 janvier 2004)

Sursis pour la brute

Le 4 Juin 2002, une patrouille de police intervient dans un restaurant, à Colmar. Deux jeunes y sèment le trouble, paraît-il, et l'un d'eux est lourdement frappé. Au procès, qui se déroule le 30 décembre 2003, le policier tabasseur tente d'expliquer qu'il a frappé sa victime au visage après avoir été traité de « fils de pute ! » L'ennui, précise le président du tribunal, c'est l'inverse qui s'est pro-

duit, alors que deux autres jeunes devisaient tranquillement avec les collègues de la brute. Lors de son réquisitoire, l'avocat général tonnait : « Il faut rappeler qu'il y a une ligne rouge qu'il ne faut pas franchir ! » Deux mois de prison avec sursis, mais pas d'inscription au casier judiciaire afin que le prévenu puisse poursuivre sa carrière (Source, *L'Alsace*, 31 décembre 2003)

Police de proximité

Depuis le vote de la loi sur la Sécurité intérieure de Nicolas Sarkozy, en mars 2003, les violences policières à l'égard des prostituées ne font que se multiplier. C'est le constat établi par deux chercheuses en sciences sociales, dans un rapport remis à la mairie de Paris, en novembre 2003. D'après les témoignages recueillis, ce sont les prostituées africaines qui seraient les principales victimes de ces brutalités : gazage à la bombe lacrymogène, courses-poursuites avec plaquage au sol, vol d'argent, confiscation de préservatifs et de mé-

dicaments, mèches de cheveux coupées, etc. Certaines de ces femmes font état d'humiliations diverses lors des interpellations ou des gardes à vue : rester sans boire ni manger pendant quatre jours, faire le ménage dans un commissariat. Des policiers demanderaient même « des services sexuels gratuits sous la menace », assure l'une des deux chercheuses. Ces faits ont été signalés à la préfecture de police de Paris. Mais il semble que, sur un tel sujet, la hiérarchie policière soit plutôt discrète. (Source, *Le Monde*, 15 janvier 2004)

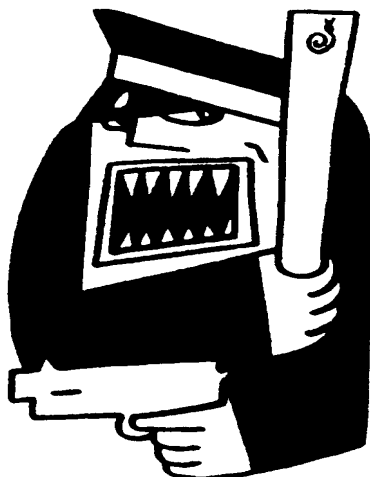
Répression en férocité

Le 6 janvier, les policiers de la DST débarquent en force dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux (69). Ils recherchent des islamistes, peut-être liés au réseau Ben Laden. La descente de police est peut-être indispensable mais la manière est immonde. Un voisin, interpellé par erreur, témoigne : « ... Je me suis retrouvé en face d'un homme cagoulé, qui me menaçait avec une arme. J'ai pris sa main pour détourner l'arme, quelqu'un m'a donné un coup de bouclier et quel-

qu'un d'autre un coup de poing. » Libéré après quelques heures de garde à vue, l'homme ressortira des locaux de police avec un œil bleu. Le 10 janvier, lors d'une manifestation de protestation, aux Minguettes, les organisateurs s'indignent : « Nous dénonçons l'humiliation des familles. Des femmes ont été jetées au sol, des enfants terrorisés par les policiers. » (Sources, *Libération*, 7 janvier et 20 *Minutes*, 12 janvier 2004)

Sélection

Un adjoint de sécurité (ADS, vous savez, ces emplois jeunes créés par Jean-Pierre Chevènement) en poste à Toulouse, a été condamné à quatre ans de prison ferme, le 12 janvier, pour braquage. En uniforme, et avec son arme de service, il avait dévalisé un couple de Toulousains. L'histoire ne s'arrête pas là. Sept mois avant son recrutement, en 2001, le même homme avait déjà été condamné à dix-huit mois de prison pour agression sexuelle. Il est donc possible d'être recruté dans la police avec un casier judiciaire entaché. Interrogée à ce sujet, la hiérarchie policière de Toulouse n'a pas souhaité communiquer – comme on dit. (Source, *France 2*, 13 janvier 2004)



Tuerie en famille

Un commissaire de police, en poste à Paris, a tué sa femme, qui voulait le quitter, et leur fils, avant de retourner son arme contre lui, dans une forêt près de Bar-le-Duc. (Source, *Libération*, 20 décembre 2003)

Croissance policière

Il paraît que 2004 sera l'année de la croissance. Mais à quel prix ? Nous trouvons peut-être une réponse dans l'éditorial du *Monde* : la croissance ne peut durer si elle doit s'entourer, partout, de protections militaires et policières toujours plus fortes, toujours plus coûteuses. (Source, *Le Monde*, 5 janvier 2004)

Bonbons

Attention, si vous crachez au sol en présence d'un CRS. En pleine rue, un jeune Mulhousien risquait de s'étouffer avec un bonbon avalé de travers. Finalement, il réussit à expectorer la friandise mais des CRS désœuvrés lui tombent dessus, le fouillent, lui passent les menottes et l'embarquent au poste. Convoqué devant le tribunal, le garçon devra répondre du délit de « souillure sur la voie publique par crachats.0 » (Source, *Marianne*, 8 décembre 2003)

Très vigilants

Des vigiles affectés au dépôt parisien du couturier Dior, à Paris, s'habillaient à peu de frais, sur place. A leur domicile, les gendarmes ont retrouvé pour 30.000 euros d'articles griffés. (Source, *Le Parisien*, 21 janvier 2004)

Perspectives

Au cours de sa conférence de presse du 14 janvier, le ministre de l'Intérieur, après avoir informé les journalistes qu'il visiterait prochainement les quartiers « difficiles », a tenu à préciser que les policiers affectés à ces zones de « non-droit » seraient équipés de « grenades sonores de désencerclement, inoffensives mais très bruyantes. » Autre initiative : les jeunes de 16 ans, pour se « familiariser » avec le maintien de l'ordre, pourront bientôt intégrer les « cadets de la police ». Nous ignorions encore l'existence de cette structure éminemment éducative... (Source, 20 *Minutes*, 15 janvier 2004)

Avec sursis

Le 10 janvier, deux policiers du commissariat de police de Mulhouse ont été condamnés à un an de prison avec sursis par la cour d'appel de Colmar pour avoir passé à tabac un cadre commercial qui sortait d'une discothèque. La victime avait également été mordue à une oreille par un chien policier. (Source, *L'Est Républicain*, 11 janvier 2004)

Alerte au gaz. Un mort !

A l'aube du 1^{er} janvier 2004, un artiste peintre, de nationalité suédoise est retrouvé mort dans l'escalier de son immeuble, rue Poulet, dans le 18^e arrondissement de Paris. Les raisons de ce décès ne seraient pas aussi mystérieuses que la police, par son silence, voudrait le laisser croire. Que s'est-il passé exactement ? Dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, alors qu'il n'y a pas de trouble à l'ordre public, des policiers interpellent Mohand le patron d'un bar-tabac, situé au 68 de la rue de Clignancourt, dont le rideau de fer est aux trois quarts baissé. A l'intérieur, des membres de la famille du débitant, et des amis proches – une trentaine de personnes – qui fêtent la nouvelle année. Parmi eux de jeunes enfants.

Le patron et son frère, pris à partie par deux policiers sont lourdement tabassés, tandis qu'arrivent des renforts de la BAC. Il faut préciser que le commissariat central du 18^e arrondissement est situé juste en face de ce bar-tabac. Les policiers expliqueront plus tard qu'ils ont été agressés par les personnes, éméchées, présentes dans l'établissement. D'où la nécessité d'utiliser les grosses bombes lacrymogènes, et d'arroser tout le monde, généreusement, y compris les jeunes enfants. « Ils ont transformé mon bistrot en chambre à gaz », constate le tenancier du bar-tabac, qui a sans doute le tort de se prénommer Mohand. Il est placé en garde à vue en compagnie de son frère. Pendant 42 heures, tous deux sont copieusement insultés. Le 2 janvier, dans la soirée, ils sont jugés en comparution immédiate pour « violences à agents » et condamnés

à deux mois de prison avec sursis, cinq ans de mise à l'épreuve, ainsi qu'une forte amende pour dédommager les policiers agresseurs. Cerise sur le gâteau, le 10 janvier, deux jours après que les victimes ont porté plainte, un arrêté préfectoral décide la fermeture du bar pour deux mois.

Dans la rue, un témoin qui s'inquiète de la violence de l'intervention policière est aspergé de gaz, ainsi que sa femme et son enfant de deux ans. Le jeune homme s'est permis de demander à un policier : « Avez-vous des enfants ? » Réponse du gardien de l'ordre public : « Ferme ta gueule ! » Selon d'autres témoins, les deux policiers principalement mis en cause ont longuement pulvérisé du gaz lacrymogène à l'intérieur du bar, tout en maintenant, ensuite, les portes fermées. Pendant ce temps, l'un des amis du patron, l'artiste peintre suédois, très choqué par le gaz, sort avec difficulté de l'établissement, accompagné vers son domicile, et termine seul le parcours car il se sent mieux. Quelques heures plus tard, on le retrouvera inanimé. Au sortir de la garde à vue, les médecins notifient 7 jours d'ITT à Mohand, tandis que sa mère (62 ans) est conduite aux urgences de l'hôpital Bichat où les médecins constatent un traumatisme crânien.

Ce même soir, Nicolas Sarkozy faisait la tournée des commissariats de police de Paris en distribuant des cartons de champagne à ses vaillantes forces de l'ordre... (Source, conférence de presse organisée le 21 janvier par le groupe des élus Verts du 18^e arrondissement et de la section locale de la Ligue des droits de l'homme)

Comportement policier

Le 8 janvier, le tribunal correctionnel de Bayonne juge des militants basques de l'organisation de désobéissance civile *Demo*, qui revendique l'utilisation de la langue basque, entre autre dans les gares de la région, ont été traités comme des délinquants ordinaires. Expulsés du tribunal, après leur refus de s'exprimer en français, les forces de l'ordre relayant les juges. Citons l'envoyé spécial de *Libération* : « Trois ou quatre policiers

attrapent l'homme, le traînent au sol, puis lui font dégringoler les marches du palais de justice. Parfois, l'homme est une femme... Dehors plusieurs centaines de personnes poussent le cordon d'uniformes dans l'autre sens, pour entrer dans le palais. Au premier rang, un homme à lunettes, un policier les attrape et, le fixant dans les yeux, les écrase dans sa main. » La police de Sarkozy est peuplée d'humanistes. (Source, *Libération*, 9 jan-

Au viol !

● Le 21 janvier, un lieutenant de police en poste à Garches (92), a été mis en examen et écroué. Ce gardien de l'ordre public avait reconnu une agression sexuelle sur une jeune fille handicapée mentale, employée dans son service. (Source, *20 Minutes*, 21 janvier 2004)

● Trois policiers de Joué-les-Tours(37) dont une femme brigadier ont été mis en examen le 24 janvier pour brimades sexuelles envers une jeune adjointe de sécurité. (Source, *France-Inter*, 24 janvier 2004)

Chauffard légal

Les policiers de la BAC ne connaissent pas les limitations de vitesse. Avec un gyrophare et une sirène hurlante, il est possible de traverser Paris sans se soucier des feux rouges et des passages protégés. Dans la nuit du 25 au 26 décembre 2003, un véhicule de la BAC a violemment heurté, et grièvement blessé, un jeune homme qui traversait le boulevard de Clichy. Selon la police, ce piéton circulait en dehors d'un passage protégé. Mais qui nous dit que ces policiers étaient en mission ? (D'après *Le Monde*, 29 décembre 2003)

La haine

Le 22 décembre 2003, un poste de police de Nanterre (92), dans le quartier des Fontenelles, a été en partie détruit par un incendie volontaire. Ce sinistre intervient après une série d'incidents dans ce quartier. (Source, *20 Minutes*, 25 décembre 2003)

Société policière

L'Office public des HLM des Hauts-de-Seine, qui gère 28 000 logements et emploie 160 gardiens, a signé une convention avec le préfet du département. Objet : les gardiens d'immeubles bénéficieront désormais de stages de formation animés par la police. De plus, un suivi technique trimestriel sera effectué, de concert entre les délégués des circonscriptions de police et les directeurs locaux de l'Office des HLM. (Source, *Le Parisien*, 12 décembre 2003)

On nous écrit

De Strasbourg. Suite à notre billet « Encombrement », paru dans *Que fait la Police ?* de décembre 2003, une de nos correspondante nous conte cette histoire, relatée par un pompier. Si les policiers foncent dans la ville, toutes sirènes hurlantes, c'est qu'ils sont allés chercher des frites et désirent les apporter chaudes aux collègues de permanence au commissariat... (Courrier reçu le 23 décembre 2003)

J'adhère à l'Observatoire des libertés publiques en tant que membre actif

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....

.....

Je joins un chèque de 10 Euros (minimum) à l'ordre de l'Observatoire des libertés publiques comprenant le service de *Que fait la Police ?*
7 / 9, Passage Dagorno, 75020 Paris

